COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL N° 53

Jeudi 23 janvier 2014 à 20h30

Secrétaire de mairie : Muriel TRAPATEAU

Secrétaire de séance : Fanch DANTEC

<u>Présents</u>: Le Maire: Jean-Louis VIGNON, Julien POUPON, Hervé LE MENS, Bernard CORNEC, Pascale CORRE, Nathalie ABIVEN, René RAUD, Annie MOAL,

Yvan BRISHOUAL, Rémi LE BERRE, Fanch DANTEC

Yvon LE BRAS, excusé, a donné pouvoir à Jean-Louis VIGNON Jacques BEAUCHAMP, excusé, a donné pouvoir à Julien POUPON Sébastien GALLET, absent n'a pas donné de pouvoir

I. <u>Etude de faisabilité du pôle scolaire et culturel – choix du candidat</u>

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 13 décembre pour examiner les réponses à l'appel d'offre pour l'étude de faisabilité du pôle scolaire et culturel. Huit cabinets d'études ont répondu à l'appel d'offre pour des honoraires allant de 5 990 € à 17 700 €. Elle propose au conseil de retenir « l'Atelier 3 architectes » pour la somme de 5 990 €.

Ce cabinet aura à faire des propositions d'aménagement du terrain jouxtant l'école, en cours d'acquisition par la commune. Ces propositions incluront le système de chauffage de l'école qui devra être amélioré, voire remplacé par un système commun à d'autres bâtiments publics.

MANDATAIRE	MONTANT TOTAL HT
URBALIS	17 700 €
Gautier LE ROMANCER	14 000 €
ABAQUE	13 450 €
Alain CORRE	13 601 €
YK Conseil	10 950 €
COLLECTIFS D'ARCHITECTES	14 425 €
LEOPOLD	14 600 €
Ateliers 3 architectes	5 990 €

Le conseil vote pour cette proposition à l'unanimité.

II. Retrait et adhésion au SIMIF

La commune de Saint-Urbain, étant adhérente au SIMIF (Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère) qui comprend 180 communes, est appelée à se prononcer lors du retrait ou de l'adhésion de nouvelles communes. Il s'agit dans le cas présent de voter pour le retrait des communes de : Le Faou, Plouénan, Plougoulm et pour l'adhésion de Guissény.

Vote: pour à l'unanimité

III. Elevage Plounéventer

Le GAEC des Vallées a formulé une demande en vue de l'exploitation par regroupement de cheptels, d'un élevage de vaches laitières et la suite sur les sites de Coat Lez et Penguilly à Plounéventer et Kervern à La Martyre.

Vote: pour 9, abstentions 4

IV. Terrain Diverres, rue de la Fontaine

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal la délibération du 18 décembre 2012 concernant le projet d'une acquisition foncière des parcelles, appartenant à Monsieur DIVERRES Bruno, dans le cadre de l'extension de la station d'épuration actuelle.

Une partie de la parcelle cadastrée section AB n° 107 d'une superficie de 9 485 m²,

Une partie de la parcelle cadastrée section AB n° 195 d'une superficie de 155 m² d'une part et 2 718 m² d'autre part,

Un aménagement boisé sera réalisé sur la partie jouxtant la station, afin de protéger le captage.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 18 décembre 2012.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant les intérêts pour la commune à se rendre propriétaire de ces parcelles :

Accepte ces acquisitions au prix de 10 000 € l'ensemble

Autorise monsieur le maire à signer l'acte et tout autre document relatif à ces acquisitions.

S'engage à prévoir le financement nécessaire sur le budget de l'eau considérant la protection du captage.

Vote: pour 12, abstention 1

V. Autorisation d'emprunt

Le conseil est appelé à se prononcer pour une autorisation d'emprunt de 250 000 € sur 15 ans au taux fixe de 3,55% au Crédit Mutuel de Bretagne. L'utilisation de cet emprunt pourra n'être que partielle.

Vote : pour à l'unanimité

VI. Ouverture de deux postes : Adjoint technique principal 2^e classe

Suite à l'avancement de grade de Philippe SIMON et Laurence NOEL.

Vote : pour à l'unanimité

VII.Ouverture de poste : Adjoint technique 2^e classe ou 1^{ère} classe

Le profil du candidat comporte l'exigence d'une compétence entretien des bâtiments public.

Vote: pour à l'unanimité

VIII. Adhésion à BRUDED

L'association BRUDED est un réseau de collectivités bretonnes qui s'engagent dans des réalisations de développement durable et solidaire. Un réseau de partage d'expériences pour les élus. La commune de Saint-Urbain a décidé d'y adhérer en juin 2008, l'adhésion est à renouveler chaque année. Elle est de 0,25 €/habitant, soit 392,75 € pour cette année.

Vote: pour à l'unanimité

La parole des adjoints

Pascale CORRE présente et commente les réponses au questionnaire aux familles sur les rythmes scolaires :

Sur 142 familles, 114 ont répondu soit 80,28%

Une majorité des familles 72 (63,16%) se prononce toujours pour placer la demi-journée le mercredi matin contre 38 (33,33%) le samedi matin.

La consultation fait apparaître un besoin de garderie le mercredi (jusqu'à 12h30 ?)

L'ALSH de Loperhet restera ouverte. Combien d'enfants seraient susceptibles d'y aller ?

La MPT assurera la formation du personnel communal pour des animations.

Un comité de pilotage va se mettre en place pour réfléchir et déterminer l'organisation type de la semaine.

1) NIVEAU DE SCOLARISATION en sept 2014

• maternelle 52

• primaire 112 soit au total 167 élèves

2) ECOLE LE MERCREDI OU LE SAMEDI

2-1) Préférence pour la ½ journée : le mercredi matin : 72 63.16 %

le samedi matin : 38 33,33 % indécis : 4 3.5 %

2-2) Activité extra-scolaire le mercredi matin : 5 4.39 %

le samedi matin : 40 35.1 % soit 46.69% avec

activités

mercredis et samedis :8 7.2 %

1) REPRISE DES ENFANTS EN FIN DE MATINEE 3-1) mercredi à 46.5% 3-2) Samedi à 12H 12H00 53 64 12H15 9 soit 27 12H15 1 12H30 12 2 agents 12H30 1 12H45 ljusq 12H45 6 12H45 1 12 13H00 3 13H Non 4 Non Sans réponse 18 Sans réponse 43 2) <u>REPRISE DES ENFANTS LES APRES-MIDI</u> A 15h45 24 les lundis 21 Les mardis (Nombre de familles) Les jeudis 21 Les vendredis 27 Non 73 soit 64 % Peut-être 187 familles soit 76.3 % Fonction des TAP 5 des enfants aux TAP

Etude annexe / Nb enfants aux TAP (non, peut-être, fonction TAP, reprise quelques jours)

Non: Maternel:48 enfants Elémentaire: 86 enfants

Fonction des TAP: Maternel: 0 Elémentaire: 7 Peut-être: Maternel: 0 Elémentaire: 4 Repris tous les jours : Maternel : 4 Elémentaire: 16

> **Dont au maximum :** 48 maternels et 97 élémentaires

Soit: 1 pour 14 1 pour 18

soit 10 ou 14 encadrants 4 (3.43) 6 (5.38)

Auj 80M et 120 E 61 maternels 92 élémentaires

> soit 11 ou 16 encadrants 5 (4.36) 6 (5.11)

1) MODE DE GARDE LE MERCREDI APRES-MIDI

Famille 74

Assistante maternelle 5 soit 80 familles

Autres

pour 40 enfants dont 7 à Pencran

ALSH/Ass Matern 3 pour 5 enfants soit 30 familles

pour 9 enfants Indécis/non précisé

> 54 enfants dont 7 à Pencran (47 Loperhet ?)

OBSERVATIONS DIVERSES

Raisons pour le mercredi matin :

Weekend pour le repos: 12 Weekend / Départ: 11 2 Organisation plus simple: Raisons professionnelles: 6 Communes voisines: 2 Collège: 1

Raisons pour le samedi matin :

Pause dans la semaine : 20 Pas de reprise possible : 3 3 • Mode de garde actif: Activité professionnelle : 3 Présence parents à l'école :

Interrogations sur les modalités de mise en place de la réforme:

- Ouelles activités?
- Mise en place d'un transport

Avis exprimés sur certains points de la réforme:

Pas pour l'instauration des 4,5 jours 3 1

Envisage école privée

Pascale présente ensuite un bilan du partenariat avec la MPT

51 jeunes ont adhéré à la MPT dont 42 de moins de 18 ans.

La fréquentation du foyer est variable selon les jours (11 à 12 inscrits et un bon noyau de 15/16 ans), il y a toujours plus de monde le vendredi. Le samedi 3 à 4 fidèles sont demandeurs d'activités.

On constate une baisse de fréquentation des vac-ados.

Le CMJ sera à intégrer dans le foyer.

Hervé LE MENS rapporte que l'ambassadeur du tri est satisfait des résultats du tri sélectif. Il annonce que 2 conteneurs à verre supplémentaires vont être mis en place à Ty Kreis-Ker et Kerdostin ou Penhep.

L'assistance technique de Véolia a été demandée lors d'une intervention sur le réseau pour le secteur de Dirinon.

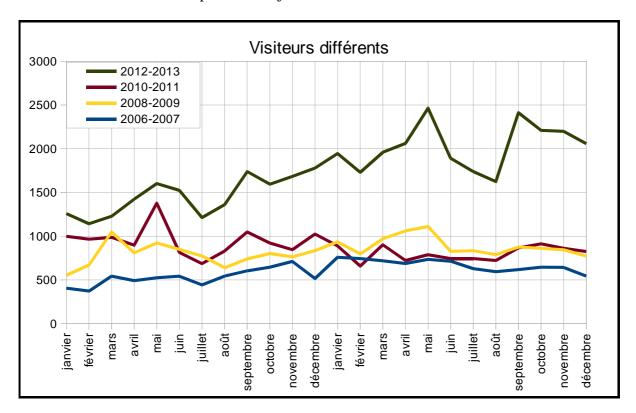
Nathalie ABIVEN informe que les panneaux de signalisation pour le chemin de randonnée devraient être livrés d'ici 3 semaines. Ils sont réalisés par « Gravure Iroise » qui fait partie des Papillons Blancs.

René RAUD présente des statistiques sur la fréquentation du site Internet de la commune Le nouveau site est en ligne depuis le 6 janvier 2012.

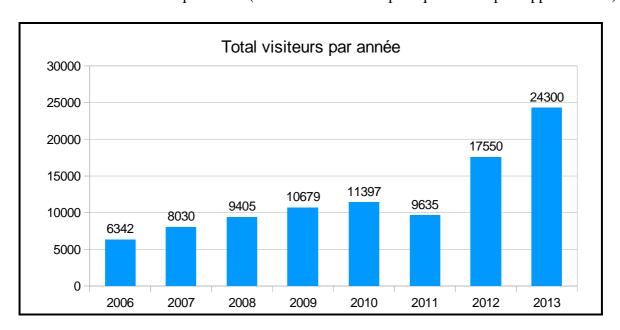
Il comporte actuellement 101 pages différentes accessibles aux visiteurs (janvier 2014).

Nombre de visiteurs différents

C'est le nombre de visiteurs, compté une seule fois par jour avec une adresse IP différente. Les robots qui scrutent les sites pour nourrir les moteurs de recherche ne sont pas comptés dans ce nombre ni les accès pour mise à jour du site.



Et le nombre de visiteurs par année (en 2013 le nombre a plus que doublé par rapport à 2010).



Statistiques sur le site (au 31 décembre 2012)

Nombre de pages accessibles aux visiteurs : 101

Nombre d'entrées du menu : 45

Nombre de documents : 212 fichiers (pdf)

Nombre d'images du site : 465 (gif, png, jpg)

Pages les plus vues (sur toute l'année)

Remarque : certaines pages sont apparues en cours d'année, comme celle relative à la gestion de l'eau qui date de novembre 2013.

Ce classement est donc à prendre avec certaines précautions.

Classement	Pages	Classement	Pages
1	Accueil	11	Vie Municipale / Le bulletin municipal
2	École / École communale	12	Services / Mairie - Horaires
3	Vie Associative / Nos associations / Esm	13	Saint-Urbain / Album / Les édifices religieux
4	Vie Associative / Nos associations	14	Patrimoine - Historique / Lannurvan et carte
5	École / La cantine	15	Services / Enfance
6	Vie Associative / Subventions	16	Saint-Urbain / Présentation
7	Contact - Informations / Contact - Infos	17	Patrimoine - Historique / Histoire de la commune / La seconde guerre mondiale
8	Vie Municipale / Le conseil municipal	18	Services / Tarifs communaux
9	Saint-Urbain / Situation	19	Environnement / Charte de développement durable PLU
10	Résultats-recherche	20	Vie Municipale / Les commissions

Documents les plus téléchargés (sur toute l'année)

Les documents changent tout au long de l'année pour beaucoup d'entre eux : certains sont éphémères, d'autres, comme les bulletins arrivent à un rythme régulier.

Classement	Documents	Classement	Documents
1	Inscriptions-desinscritpions (cantine)	11	bulletin-219-janvier-2012
2	bulletin-227-janvier-fevrier-2013	12	biblio-policiers
3	bulletin-232-septembre-octobre-2013	13	bulletin-229-avril-2013
4	bulletin-231-juillet-aout-2013	14	bulletin-226-decembre-2012
5	plu-zone-nord-saint-urbain	15	plu-reglement-saint-urbain
6	formulaire-sivuric-2013-2014	16	bulletin-228-mars-2013
7	bulletin-230-mai-juin-2013	17	protection-captage
8	biblio-bandes-dessinees	18	calendrier-collecte
9	biblio-romans	19	dossier-demande-subvention2013
10	biblio-albums-et-contes	20	plu-zone-sud-saint-urbain

Sur l'année l'ensemble des bulletins ont été téléchargés 2638 fois, les comptes rendus du CM 774 fois.

Viennent ensuite les livres de la bibliothèque (682 fois) et les programmes pour les jeunes (vac'ados, passerelle...) 209 fois.

Julien POUPON informe qu'il y a 1 177 électeurs inscrits sur la liste électorale et qu'un nouveau plan de la commune a été mis sur le panneau sur la place de la mairie

Bernard CORNEC informe que des nouveaux panneaux indicateurs concernant les différents quartiers de Saint-Urbain sont en cours de pause et que les travaux sur la RD 47 pourraient être terminés la semaine prochaine.

La parole des conseillers

Yvan BRISHOUAL signale que l'allumage de la lumière dans la rue Sainte Ursule pose problème.

Il informe que le repas de l'école aura lieu le samedi 8 février avec un pot à 19h30.

Au menu : cochon mijoté - 12 € pour les adultes et7 € pour les enfants.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **vendredi 14 mars à 18h** et sera suivi d'un repas auquel les conjoints sont invités. L'ordre du jour portera sur les comptes administratifs et les budgets communaux.

La commission finances se réunira le 7 mars à 13h30.